



Projet Pédagogique
ALAE ROUDAYRE
2020-2021

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure.....	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET.....	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques.....	3
La structure.....	4
Les dispositifs.....	4
LE PUBLIC VISE.....	5
Caractéristiques par tranche d'âge.....	5
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs.....	6
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	7
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange.....	7
Les objectifs du PEL - PEdT.....	8
Les objectifs du Plan Mercredi.....	9
Les objectifs généraux.....	10
Les objectifs opérationnels.....	11
Les projets d'activités.....	13
Les projets d'enfants.....	13
LES METHODES PEDAGOGIQUES.....	14
Fonctionnement adapté à la crise sanitaire.....	15
LES MOYENS.....	16
Les humains.....	16
Le matériel.....	18
Les espaces.....	19
Les relations.....	19
Financiers.....	20
Les partenaires.....	20
Le fonctionnement de la structure.....	20
La communication.....	23
L'EVALUATION.....	24
Les outils d'évaluation.....	24
La Charte de qualité.....	24
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....	26
Les moyens.....	26
Nos engagements.....	26
La Fédération Léo Lagrange Fédération.....	27
La Délégation Nationale Enfance.....	28



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Lors de ce renouvellement d'appel d'offre, la Fédération Léo Lagrange Méditerranée s'est vue attribué également le lot n°2 concernant la partie « Ouest » de Perpignan :

- **4 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **5 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.



L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

L'accueil de loisirs associé à l'école Emile ROUDAYRE est implanté dans le quartier du Bas Vernet, à proximité du Palais des expositions.

L'habitat du quartier est de type mixte, des maisons individuelles, des collectifs privés et des collectifs de type HLM.

A proximité de l'école et de l'ALAE emile Roudayre, on retrouve des commerces vairès, une pharmacie, un centre médical.

Le secteur est desservi par les transport en commun et le centre ville de la commune de Perpignan est accessible à pied (15min.), notamment le Parc Bir Hakein..

En terme d'équipement, le Palais des expositions qui jouxte la structure accueille régulièrement des manifestations de tout type. Et une fois dans l'année, à l'automne la Foire s'installe sur le parking du Palais.

La structure

Le groupe scolaire Emile Roudayre fait partie, depuis la rentrée scolaire 2015, du réseau REP +, regroupant également les groupes scolaires Jaurès, Victor Hugo et le collège PONS.

Pour l'année scolaire 2020/2021 les élèves de l'école élémentaire Roudayre, sont répartis en 17 classes, 2 classes de CP regroupés et 2 CP, 4 classes de CE1 regroupés et 1 CE1, 2 classes de CE2, 1 classe de CE2/CM1, 3 classes de CM1/CM2, 1 classe de CM2, 1 classe de ULIS. Les classes de CP et CE1 sont des classes à 12 élèves ou +.

Il y a eu une suppression de classe depuis l'année dernière.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité



LE PUBLIC VISE

L'accueil de loisirs associé à l'école fonctionne pendant les journées scolaires du lundi au vendredi. Pour cette année scolaire du 01 septembre 2020 au 06 juillet 2021.

Les enfants accueillis à l'école et à l'accueil de loisirs sont issus de familles modestes, voire très modestes. Sont accueillis les enfants issus de famille du voyage et les enfants des forains (foire de la Saint Martin), et les enfants de familles de réfugiés.

L'inscription à l'ALAE est ouverte à tous les enfants inscrits sur le groupe scolaire. Une priorité peut être accordée aux familles dont le ou les parents ont une activité professionnelle, à l'inscription pour le temps de restauration scolaire.

Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 6 à...	De 10 à...
D'imitation/ de création	Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.	Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation/ d' « autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité
D'aimer, d'être aimé/	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété. Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences.	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.



	<ul style="list-style-type: none">➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels➤ Possibilité de silence➤ Aménagement permettant de se reposer➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux
--	---

Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Le public accueilli à l'accueil de loisirs est un public d'âge primaire. Les enfants ont entre 6 et 12 ans.

La plupart des enfants habitent le quartier du Bas Vernet. Principalement les résidences construites aux abords de l'école, mais également dans le pavillonnaire.

Chaque année pendant les mois d'octobre et novembre, nous accueillons sur la structure, uniquement sur le temps méridien, les enfants de familles de forains qui s'installent sur le parking du Palais des expositions pour la Foire Saint Martin.

Les enfants fréquentant l'école et l'ALAE sont issus de familles ayant des cultures ou des pratiques culturelles différentes. Peu d'enfants fréquentent des clubs sportifs ou des espaces culturels, peu d'enfants fréquentent les accueils de loisirs.

Cela fait maintenant 15 ans que la structure ALAE existe sur l'école élémentaire Emile Roudayre.

Sur les deux structures, les enseignants et les animateurs durant cette période ont nécessairement changé.

Cela fait maintenant trois années que les équipes ALAE et enseignante sont stables, un nouvel animateur ou un nouvel enseignant chaque année. Cela facilite le travail auprès des enfants.

Le projet d'école est en réécriture cette année.

Nous partageons avec l'équipe enseignante :

- Un suivi des enfants qui fréquentent les deux structures
- Participation aux réunions PAI, Equipe éducative
- Participation au Conseil d'école et de maitres selon l'ordre du jour

Les coopérations :

- Mise en place d'un conseil d'enfants commun à l'école et à l'ALAE

L'école propose sur le temps du soir :

- Un Espace Leçons pour les élèves en difficultés tous les soirs

	Type d'accueil	6-7 ans	8-9 ans	10-12 ans	TOTAL *
A.L.A.E. : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole	Périscolaire (midi + soir)	16	35	45	96



LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- l'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- l'Enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- la place des familles,



Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les dif-férents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.



Les objectifs du PEdT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur les temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »



Les objectifs généraux

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
<i>Favoriser l'épanouissement de l'enfant, la vie en groupe</i>	<i>Découvrir des pratiques sportives et/ ou culturelle</i>
	<i>Inciter l'enfant à prendre conscience des différences et les accepter, apprendre le partage et le respect de l'autre</i>
	<i>Favoriser l'expression de l'enfant et développer ses talents</i>
<i>Favoriser l'accession à l'autonomie</i>	<i>Proposer des animations en adéquation avec les capacités physiques et intellectuelles des enfants</i>
	<i>Savoir regarder, observer pour comprendre et ainsi contribuer au développement de l'esprit critique chez l'enfant</i>
	<i>Permettre à l'enfant de s'approprier « l'école », de l'embellir</i>
<i>Rendre l'enfant acteur et responsable de ses choix</i>	<i>Favoriser l'écoute et la communication</i>
	<i>Accompagner et valoriser l'enfant dans l'affirmation de ses choix et de ses opinions</i>
	<i>Sensibiliser les enfants à l'environnement ; au développement durable</i>

...



Les objectifs opérationnels

✓ Découvrir des pratiques sportives et /ou culturelles :

Les enfants dans toutes les tranches d'âge sont très demandeurs d'activités sportives. Ils ont un besoin de se dépenser physiquement, c'est pour cela que chaque jour il y a une activité extérieure ou un projet autour des découvertes des sports qui est proposés par l'équipe d'animation. Les enfants n'apprennent pas un sport, ils découvrent, ils s'initient autour de petits jeux ludiques à une pratique sportive.

Tout au long de l'année des initiations sportives sont proposées aux différentes tranches d'âge. En grande majorité, ceux sont les animateurs qui proposent des projets d'initiation à une pratique sportive ou par ex. « découverte des jeux collectifs ».

Pour cette année scolaire, un travail autour de la malle « esprit sportif » sera réalisé par l'équipe d'animation. Certains animateurs ne connaissent pas cet outil Léo Lagrange. Ce sera l'occasion de le découvrir ensemble et ensuite de le mettre en pratique dans la menée de leur projet sportif. Et ainsi de pouvoir véhiculer auprès des enfants les valeurs d'entraide, de Fair Play et de respect.

✓ Inciter l'enfant à prendre conscience des différences... :

Nous avons pu constater depuis le début de l'année que les enfants sont moins enclins à observer les règles de vie de groupe, de vivre ensemble. Le vivre ensemble, respecter l'autre est difficile pour certains enfants qui n'ont pas eu de vie collective à l'école depuis près de 6 mois.

Les relations entre les enfants des tranches d'âge CE2 et CM sont compliquées. Ils ont peu de patience, lors de jeu sportif « perdre une partie » peut être vécu comme un drame.

Les relations sont polluées par des moqueries fréquentes entre eux, des propos blessants.

L'équipe d'animation a décidé de réutiliser le programme « Défis et Différences » et plus particulièrement d'avoir un axe de travail sur la thématique « Ensemble dans le même bateau » sur l'empathie et le pouvoir d'agir.

Le droit à la parole et le droit à l'écoute doivent redevenir le centre des relations des enfants de ces tranches d'âge-là.

✓ Favoriser l'expression de l'enfant et développer ses talents :

Un projet est en train de voir le jour pour le groupe des CP. Projet d'animation autour du chant et de l'illustration, il favoriserait tant l'expression des enfants que leur sens artistique.

Il s'agirait de découvrir un répertoire de chansons « enfantines », d'en apprendre les paroles pour pouvoir les chanter et d'en faire des planches d'illustration.

Ce projet pourrait être enrichi par la présence d'un intervenant.



- ✓ **Savoir regarder, observer pour comprendre et ainsi contribuer au développement de l'esprit critique chez l'enfant et Favoriser l'écoute et la communication :**

Mise en place de projet et/ou d'atelier autour de sujet d'actualité, utilisation de la Boite à débat, de photos langage avec les 10/11 ans.

C'est également des temps de parole où les enfants vont pouvoir exprimer des idées sur les activités.

L'équipe attend de ses ateliers que l'enfant arrive à développer ses propres idées et puisse les défendre ses opinions vis à vis des autres enfants et ceci dans un environnement où le maître mot est l'écoute et le respect. Les enfants vont apprendre à s'exprimer, à respecter un temps de parole bref ...

Co-animation du conseil d'enfants mis en place cette année scolaire sur l'école. Ce conseil sera composé de 2 enfants par classe, soit 36 enfants.

Tous ne siègeront pas en même temps, il y aura une rotation lors des réunions.

Les enfants seront amenés à discuter entre eux et avec les directrices de différents projets pouvant être mis en place tant sur le temps scolaire que sur les temps périscolaires.

Les projets peuvent avoir pour thématique, la vie de groupe, la vie de classe, les animations, etc...

Ceux sont les enfants qui doivent être partis prenante de ce conseil, les adultes sont là pour les soutenir, les aider à exprimer les avis, leurs idées. Ils doivent être force de propositions.

- ✓ **Sensibiliser les enfants à l'environnement ; au développement durable**

L'année dernière les enfants ont été sensibilisés au gaspillage alimentaire, notamment lors des temps de restauration. Avant le confinement, on avait pu remarquer un début d'amélioration, notamment avec le pain qui était moins jeté, puisque les enfants n'étaient pas d'en obligation d'en manger. Le pain avait été mis sur des corbeilles sur la table, donc les enfants mangeaient le pain selon la quantité qu'ils souhaitaient sans qu'il parte à la poubelle.

Cette année afin de poursuivre cet objectif mais différemment, on peut constater que les enfants connaissent peu ou pas certains aliments (souvent les légumes). C'est pourquoi nous allons remettre en activité la parcelle de jardin en autonomie. Sur cette parcelle les enfants pourront découvrir comment les légumes sont cultivés, comment on peut les consommer avec des petits ateliers cuisine.

Au final, ce que l'on va rechercher c'est que les enfants avec ce jardin apprennent à « bien se nourrir », comment on peut produire et consommer autrement.

- ✓ **Permettre à l'enfant de s'approprier « l'école », de l'embellir**

Afin que l'enfant se sente bien dans son environnement, il faut lui permettre de se l'approprier. Les premières années de fonctionnement de la structure les enfants avaient créé deux fresques en carrelages sur les murs l'école.

Dans la cour il y a un espace où une réalisation d'enfants peut voir le jour sur une thématique choisie par eux. Ce serait ainsi l'occasion de leur faire découvrir les Arts Urbains par la pratique artistique.

Bien sûr pour un tel projet un intervenant sera sollicité après avoir préalablement obtenu l'autorisation de la commune.

Ce projet est porté en accord avec l'école.



Les projets d'activités

Les projets d'activités mis en place devront mettre en avant la coopération des enfants et amener les plus grands d'entre eux à se responsabiliser envers les plus petits. Ils doivent être en relation avec les objectifs pédagogique définis en début d'année.

Tout comme pour les activités, les projets d'activités proposés devront tenir compte des rythmes de vie des enfants.

Chaque animateur propose un ou plusieurs projets d'activités. Ces projets sont menés et réalisés entièrement avec le même groupe d'enfants.

Les groupes d'enfants changent de projet à chaque retour de vacances, les projets ne leurs sont pas imposés, comme pour les activités ce sont les enfants qui les choisissent.

Les animateurs formalisent leur projet d'activité par écrit, ils doivent dérouler et résumer chaque séances qui seront proposées aux enfants et à quels objectifs pédagogiques il est rattaché.

Les projets d'enfants

Des temps d'échanges sont formalisés avec les différents groupes d'enfants, déjà pour qu'ils puissent faire le choix des activités ou des projets qu'ils veulent réaliser.

Ensuite dans les idées qu'ils peuvent émettre sur des envies d'activités. Les animateurs ensuite peuvent faire des propositions qui sont en relation avec les désirs des enfants si c'est à leur niveau. Les animateurs font remonter à l'équipe de direction les animations que les enfants souhaitent et qui nécessite des intervenants. Ces demandes sont étudiées et réalisées si le budget le permet.

Les projets d'enfants pourront aussi émerger suite aux discussions et aux décisions prises lors des conseils d'enfants.



LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

L'enfant est placé au centre du projet pédagogique et des projets que vont proposer les animateurs. La responsabilisation de l'enfant, dont découle le libre choix pour lui est incontournable.

La place des parents.

Durant les temps périscolaires, le parent est très peu présent, notamment sur le temps méridien.

Un contact direct avec eux existe sur le temps d'accueil du soir. En effet sur le moment-là, les enfants sont remis aux parents et non aux enseignants comme pour les temps méridiens.

Ce temps du soir est un temps d'échange, dialogue avec les parents.

Les animateurs discutent avec le parent de ce qui concerne leur enfant.

Souvent les transmissions entre l'équipe et les parents se font oralement, ou bien via le cahier de liaison de l'école.

Les coordonnées de la directrice sont connues des parents : numéro de téléphone et adresse email.

L'animateur est un adulte référent pour les enfants. Sa posture doit permettre d'établir un respect mutuel entre eux. Les relations avec les enfants doivent être basées sur la confiance et la bienveillance.

Comme avec les enfants, l'animateur doit établir une relation de confiance avec le parent, en effet lors des temps périscolaires c'est l'animateur qui a la responsabilité de la prise en charge de l'enfant. Et souvent cette confiance passe par la parole de l'enfant qui le soir raconte sa journée à l'école mais également pendant les temps périscolaires.

La relation avec l'équipe enseignante passe par des règles communes à l'école et à l'ALAE. Mais aussi et surtout par le suivi et les informations que l'on peut échanger sur les enfants qui fréquentent les deux structures.



Fonctionnement adapté à la crise sanitaire

Cette année scolaire est un peu particulière. Nous la commençons avec la mise en place d'un protocole sanitaire allégué.

Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes de l'école.

Nous avons dû adapter notre fonctionnement et respecter au maximum la répartition des groupes classes.

Ainsi depuis la rentrée les groupes sont les suivants EN ACCORD AVEC LES ENSEIGNANTS :

- 1 groupe de CP
- 1 groupe de CE1
- 1/2 groupe(s) de CE2
- 3 groupes de CM1/2/ULIS

La composition de ces groupes a été décidé afin d'éviter le brassage d'enfants de niveau scolaire différent et de respecter au maximum la composition des niveaux de classes.

Les groupes d'enfants viennent en restauration scolaire selon un planning établi sur la semaine. Ils sont placés aux tables en respectant au mieux leur groupe et en évitant au maximum les brassages.

Le fonctionnement du self a été aménagé, les plateaux sont préparés par l'équipe de restauration en amont avec les couverts et le pain.

Une fois installés aux tables les enfants n'ont pas l'autorisation de se lever ; ils doivent également attendre pour pouvoir débarrasser avec l'ensemble des enfants de leur groupe.

Comme au mois de mai 2020, les temps d'hygiène sont renforcés avec un lavage de mains très fréquent après chaque changement d'activité.

Les temps de « récréation », jeu libre, avant la reprise des cours sont organisés avec des espaces bien définis pour chaque groupe.

Les enfants sont ensuite reconduits dans les classes à 14h00.

Au niveau du matériel :

- Le matériel de pédagogie de base est réparti entre chaque animateur dans une caisse à leur nom
- Le matériel sportif fait l'objet soit d'une désinfection après utilisation soit d'une mise à l'écart pendant 24h.
- Le matériel ludothèque : des malles ont été constituées et utilisables selon des jours définis (lundi/jeudi ou mardi/vendredi)



LES MOYENS

Les humains

✓ Le Directeur

Le directeur de l'accueil de loisirs est le garant de la sécurité physique et morale des enfants. Il est disponible, à leur écoute ainsi qu'à celle des parents.

Il est la personne référente pour informer ces derniers (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles).

Il transmet, explique, détaille le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange à son équipe. Il anime les temps d'écriture du projet pédagogique (mise en œuvre du projet éducatif).

De la même manière qu'avec les familles et les enfants, il est à l'écoute des animateurs et des autres membres de l'équipe. Il peut, le cas échéant, leur apporter des solutions, être force de proposition ou s'inscrire en soutien lors de l'organisation d'une activité.

Il est en capacité de mobiliser les ressources de la FLL afin d'alimenter le travail de son équipe.

Le travail de l'équipe est évalué selon des critères définis à l'avance dans ce projet pédagogique. Une place importante est faite à la grille d'évaluation de la Charte de Qualité qui est complétée et retournée à la Délégation Nationale à l'Enfance pour le mois de juin. (Cf. **Charte de Qualité**). Cette Charte de Qualité est affichée. Le directeur de la structure, s'appuie sur les résultats des différentes évaluations pour orienter le travail de son équipe. En ce sens il est le garant de la démarche de qualité dans laquelle s'est engagée la Fédération Léo Lagrange.

Enfin le directeur assure la gestion de la structure sur les plans financiers et administratifs, sanitaire et réglementaire.

✓ L'équipe d'animateur

Les animateurs sont les relais du Directeur. Ils sont de ce fait garant de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés.

Ils accueillent ces derniers et sont à leur écoute ainsi qu'à celle de leur famille.

Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement intérieur de la structure. Ils communiquent les informations importantes à leurs collègues, et au Directeur.

Ils participent à la mise en œuvre du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange. Pour cela, ils participent activement à l'écriture du projet pédagogique de notre accueil. Afin de traduire ce projet pédagogique en actes sur le terrain, ils établissent ensuite des projets d'activités. Ces activités sont adaptées aux besoins de la tranche d'âge sur laquelle ils sont missionnés. Les activités sont organisées dans des plannings, présentés aux usagers.



L'équipe pédagogique d'animation est composée d'une directrice B.P.J.E.P.S., d'une directrice adjointe (détachée le midi) et de 7 animateurs (trices) titulaires du B.A.F.A.

La directrice est recrutée en CDI 35h « modulation A ».

L'animatrice détachée et 7 animateurs (trices), sont recrutés par l'association en CDI à temps incomplet.

- ✓ Les réunions d'équipe

Il est demandé aux animateurs de l'ALAE de venir 5 minutes avant l'accueil des enfants pour préparer le matériel nécessaire à leur activité et/ou pour permettre à la directrice de donner des informations nécessaires au fonctionnement.

L'équipe se réunit deux fois par mois les lundis de 14h15 à 16h15. Ces heures de réunion auront pour objet :

- L'élaboration et la préparation des projets d'activités et/ou des parcours éducatifs
- Le bilan du fonctionnement : discussion sur les points positifs et négatifs et les points à améliorer
- L'évaluation des progrès, besoins ou difficultés des enfants

Une réunion de rangement des armoires « matériels » de 30 min a lieu à chaque fin de cycle. Le matériel est remis en commun dans les armoires en prévision des activités à venir.

Au mois de juin, un inventaire général de tout le matériel est réalisé afin de pouvoir reconstituer les stocks du matériel de base (crayon, ciseau, feutres...) qui est octroyé à chaque animateur en début d'année scolaire.

Des réunions spécifiques à certains projets peuvent être programmées selon les besoins de chaque groupe.

Une journée de préparation a lieu à chaque rentrée scolaire, la veille de la rentrée en classe des enfants. Cela permet de poser le fonctionnement et de définir les activités proposées les premiers jours d'accueil des enfants.

- ✓ Les accueils périscolaires du midi : 11h45-12h30 et 13h30-13h50

une personne de l'équipe de direction s'occupe de l'accueil des enfants d'âge élémentaire

- ✓ Le temps de pause méridienne : 11h45-14h00



6/7 animateurs interviennent sur le temps méridien sur l'élémentaire. Chaque animateur est positionné sur un groupe de tranche d'âge, si possible en binôme, en fonction de l'effectif de chaque groupe.

Actuellement, nous avons trois groupe de tranche d'âge ; les CP, les CE et les CM.

✓ L'accueil périscolaire du soir : 17h00-18h15

2/3 animateurs (dont la directrice adjointe) assurent l'accueil des enfants d'âge élémentaire.

Ici aussi les enfants sont répartis en tranche d'âge les lundis, mardis et jeudis pour l'espace leçon. Cela facilite le travail des animateurs.

Les vendredis pour les ateliers, les enfants choisissent entre les activités qui leur sont proposés ou bien peuvent choisir également de ne rien faire... Ils ne sont pas répartis en tranche d'âge.

La composition de l'équipe pédagogique peut évoluer à la hausse comme à la baisse en relation avec la réalité du terrain, c'est-à-dire la hausse ou la baisse des effectifs enfants.

✓ Les personnels techniques :

Le personnel de restauration et d'entretien est du personnel communal, soit des fonctionnaires territoriaux, soit des contractuels.

✓ La coordination Leo Lagrange :

Une réunion mensuelle regroupe l'ensemble des directeurs de structure et les coordinateurs Léo Lagrange.

✓ Les référents éducatifs de la ville :

Ils sont amenés à venir sur les structures ALAE.

Le matériel

Au niveau du matériel, nous mutualisons avec l'école, du matériel sportif spécifique : tapis de sol, module de motricité etc...

Pour le matériel spécifique des animations. Chaque animateur dispose d'une caisse où est stocké le matériel de base (feutres, crayons, ciseaux...) et le matériel spécifique aux activités qu'il va mener auprès des enfants.

Du matériel de base ou spécifique, tel que la peinture, l'argile est stockée dans les armoires de la salle polyvalente.

Enfin une réserve matérielle est disponible dans les bureaux de l'ALAE pour le matériel très spécifique ou de base. Cela nous permet de réalimenter les caisses "animateurs".



Des inventaires sont faits trois fois dans l'année. Cela nous permet de connaître le stock et de pouvoir anticiper sur les achats.

Les espaces

Les espaces mis à la disposition de l'accueil de loisirs associé à l'école sont :

- Une salle de classe, le soir
- Le coin bibliothèque
- la salle polyvalente
- La salle de classe de l'ULIS
- les cours et le préau de l'école
- les terrains de sports
- les sanitaires

Fin 2016, l'ALAE a aménagé dans de nouveaux locaux pour l'équipe : un bureau, un espace animateur et une régie matérielle. Ces locaux sont attenants à l'école, dans un ancien appartement.

Egalement une grande salle de réunion qui est mutualisé avec les écoles maternel et élémentaire.

Depuis la rentrée, suivant les recommandations ministérielles les classes de CE1 en REP+ doivent accueillir 12 enfants par classes, en plus des CP l'an dernier.

Sur l'école, pour manque de locaux les classes de CP et CE1 ne sont dédoublés que sur certains temps dans la journée.

Nous mutualisons donc certains espaces comme ancienne la salle informatique qui est cette année une salle de classe et une partie de la salle polyvalente. Du mobilier adapté a été installé dans ces espaces.

Les espaces sont répartis chaque cycle pour les animations et les projets d'activités des animateurs. Un planning est établi et affiché dans la salle des animateurs et à la restauration scolaire.

Les relations

- ✓ La place des parents

Les parents sont accueillis par l'équipe pédagogique tous les soirs lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants.

Ils peuvent rencontrer l'équipe d'animation pour discuter avec elle lorsqu'ils le souhaitent pour discuter du fonctionnement de la structure ou de leur enfant.

La directrice est disponible et à l'écoute des parents lors qu'ils la sollicitent.



Financiers

- ✓ Principes budgétaires

Il est alloué pour le budget pédagogique de la structure la somme de 0.20cts/heure enfant réalisée.

Un budget prévisionnel est calculé en début d'année civile. Ce budget sera actualisé tout au long de l'année en fonction de la réalité des effectifs enfants.

- ✓ Les tarifs

Ils varient et sont indexés sur le Quotient Familial (Voir Règlement intérieur).

Les partenaires

- ✓ Institutionnels

Les premiers partenaires éducatifs sont bien entendu les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.

- La Ville de Perpignan : plus particulièrement la DAEE
- L'école : échanges, discussions avec les instituteurs sur les enfants les activités lors des temps périscolaires, sur le fonctionnement du centre et de l'ALAE
- Éducateurs spécialisés : nous pouvons les rencontrer lors de la présence de certains enfants accueillis sur le centre.
- DDJCS
- Le SIST, la restauration ELIOR que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus.

- ✓ Financiers

La CAF et la MSA afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).

La Mairie de Perpignan qui est l'organisatrice de l'accueil de loisirs par l'intermédiaire de la FLL (délégation de service public). Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

Le fonctionnement de la structure

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE



✓ Horaires

11h45-12h30	Départ échelonné des enfants
11h45-13h50	Prise en charge des enfants pour la restauration scolaire
13h30-13h50	Accueil échelonné des enfants
17h00– 18H15	Départ échelonné. (Prise en compte des parents)

✓ Dates d'inscriptions

Inscriptions pour l'accueil périscolaire	
Période concernée	Inscription le
<u>Temps périscolaires</u>	<u>Aux services de la DAEE, 10 rue du Castillet à Perpignan ou à la Maire de quartier Nord, aux heures d'ouverture du Lundi au Vendredi</u>

✓ Journée type

*Tout au long du temps d'accueil les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

**L'accueil se déroule dans le respect du rythme de l'enfant

● Temps méridien : 11h45/13h50

Mardi et Vendredi : Cycle 3 Lundi et Jeudi : CP/CE1/CE2

Horaires	Quoi ?	Qui, comment...
11h45/11h55	Appel	Chaque animateur fait l'appel de sa classe
11h55/12h00	Mise en place des groupes	Chaque animateur prend en charge son groupe d'enfant pour les activités
12h00/12h05	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
12h05/12h45	Repas	Les animateurs mangent avec les enfants au self
	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant



12h30/13h30	Activités	En petit groupe avec 1 animateur...
13h30/13h45	Rangement	Les enfants aident l'animateur...
13h45/14h00	Récréation	Les animateurs assurent la surveillance de la cour avec l'équipe enseignante

Lundi et Jeudi : Cycle 3 - Mardi et Vendredi : CP/CE1/CE2

Horaires	Quoi ?	Qui, comment...
11h45/11h55	Appel	Chaque animateur fait l'appel de sa classe
11h55/12h00	Mise en place des groupes	Chaque animateur prend en charge son groupe d'enfant pour les activités
11h40/11h45	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
12h00/12h05	Activités	En petit groupe avec 1 animateur...
12h20/13h00	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
	Repas	Les animateurs mangent avec les enfants au self
	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
13h00/13h30	Activités	En petit groupe avec 1 animateur...
13h30/13h45	Rangement	Les enfants aident l'animateur...
13h45/14h00	Récréation	Les animateurs assurent la surveillance de la cour avec l'équipe enseignante

● **Temps du soir :** 17h00/18h15

Horaires	Quoi ?	Qui, comment...
17h00/17h15	Récréation/Goûter Temps hygiène	Les animateurs assurent la surveillance de la cour et des toilettes extérieurs
17h15/18h00	Temps des devoirs ou temps d'activités	Chaque animateur fait l'appel de sa classe ou de son groupe d'activité Lundi, Mardi et jeudi : temps de devoirs Vendredi : animations
18h00-18h15	Accueil des parents	Accueil échelonné au portail de l'école



La communication

La communication auprès des enfants est essentiellement orale ; les animateurs présentent les programmes d'activités à leur groupe d'enfants.

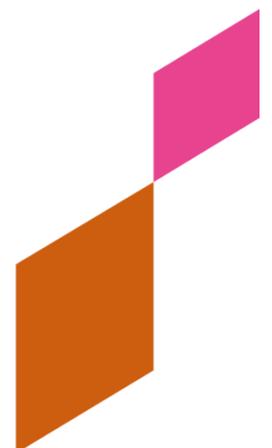
Les enfants disposent du tableau de répartition des salles ou espaces extérieurs afin de faciliter la circulation des plus grands en autonomie.

La communication en direction des animateurs. Elle est principalement orale, lors des réunions d'équipe ou des points quotidiens.

Les programmes d'activités sont disponibles et affichés dans la salle animatrice.

La communication en direction des familles se fait essentiellement via le site internet Léo Lagrange. Nous ne disposons pas en effet de panneau d'affichage aux entrées de la structure.

La communication avec la coordination et les référents éducatifs se fait par courrier électronique ou téléphone.





L'ÉVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'ALAE Roudayre. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.





✓ Les bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

Un bilan annuel sur l'année scolaire. Et des bilans plus spécifiques sur des animations menées en partenariat avec des clubs sportifs ou des intervenants extérieurs.

✓ Questionnaires aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs).

Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'ALAE Roudayre a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Elise ROUBY, la directrice de l'accueil de loisirs, est la référente auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'ALAE Roudayre.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

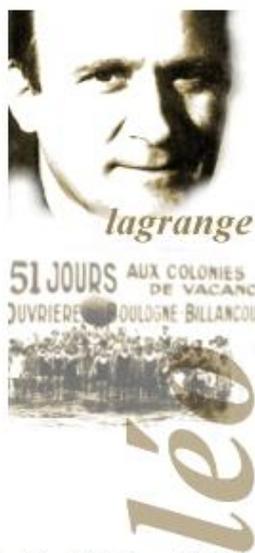
Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (*Voir annexe*)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
 - agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
 - proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
 - être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
 - permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre
- C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets

- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable.

L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs de l'ALAE Roudayre. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance. Elise ROUBY, la Directrice de l'accueil Roudayre fait partie du Secrétariat Régional du territoire de la collectivité.



Léo Lagrange Méditerranée

Elise ROUBY

ALAE Emile ROUDAYRE

06.25.64.67.13

<https://leolagrange-acm-perpignan.org/alae-emile-roudayre/>

